



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 09/05/2023

Publication :
le 19/05/2023

SEANCE DU 15 MAI 2023

Délibération n° D-2023-136

Subventions de fonctionnement - Année 2023 - Clubs de loisirs

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Dominique SIX, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Aline DI MEGLIO, ayant donné pouvoir à Monsieur François GUYON, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Aurore NADAL, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE

Direction Animation de la Cité**Subventions de fonctionnement - Année 2023 - Clubs de loisirs**

Madame Florence VILLES, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Au titre de l'année 2023 et dans le cadre des crédits qui ont été ouverts au budget primitif correspondant, il est proposé d'allouer aux associations sportives de loisirs, les subventions annuelles dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous.

Le calcul de ces subventions s'appuie sur des critères communs tels que :

- la prise en compte de tous les publics ;
- l'implication dans la ville et le lien social ;
- le respect du cadre de vie et de l'environnement.

A partir des éléments fournis par les associations sportives de loisirs, sur la base de ces critères, et au regard de l'instruction de l'Office du Sport Niortais, il est proposé de leur accorder les subventions de fonctionnement, au titre de la saison 2022 / 2023.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le versement de subventions de fonctionnement aux associations sportives de loisirs dont les montants figurent dans le tableau ci-dessous :

Associations	Subventions année 2023 (en €)
Aéromodel Club Niortais	800,00
Aikido Club Niortais	500,00
Amicale des Cyclos Niortais	150,00
Association multisports de l'Agglo du Niortais	350,00
ASPTT section Fitness	600,00
Chok Muay Thai	250,00
Club de voile Niortais	600,00
Esprit Karaté Niortais	600,00
Gardons le Rythme	700,00
Les 12-14 Niort	600,00
Les Anneaux du Marais	400,00
Mille Bulles	600,00
SA Souché Niort et Marais Karaté Kendo	1 700,00

SA Souché Niort - Section Marche "Un Pas de Plus"	700,00
SA Souché Niort – Section VTT	250,00
Vélo Club Niortais	150,00
Yole Nautisme et Développement	300,00
TOTAL	9 250,00

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à verser les sommes ainsi définies.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Florent SIMMONET

Jérôme BALOGÉ